



Notre région, un projet

ACTUALITÉS MARS 2014

LES ACTUALITÉS

Programme d'agglomération 2012

Dans le cadre de la libération de la dernière tranche du fonds d'infrastructure de transport, le Conseil fédéral propose au parlement de libérer 1,68 milliard de francs pour la mise en oeuvre des projets d'agglomération de 2ème génération, mesures A, dont **une subvention de 11 millions pour AggloY**. [En savoir plus...](#)

De l'étude à la réalisation

La Commission Consultative Intercommunale, composée des représentants des communes de l'agglomération et des délégués des conseils communaux/généraux, a tenu sa 2ème séance à Pomy. La Direction générale de la mobilité et des routes a présenté le projet d'aménagement routier et de mobilité douce reliant [Pomy au centre d'Yverdon-les-Bains](#). Vous pouvez télécharger la [présentation](#) en format pdf.



L'INVITÉ



Max Holzer

Syndic de Chamblon

Agglomération, pourquoi ?

Pour la population d'une petite commune comme Chamblon, que représente la participation à un projet d'agglomération, soit AggloY ? A première vue, pour le moment peu de concret, des études sans fin et un sentiment de pas mal d'énergie et d'argent dépensés. En réalité mes collègues municipaux et moi-même sommes convaincus de l'utilité de tels projets. Tous les thèmes abordés dans le cadre d'AggloY doivent ou devront de toute façon être étudiés, discutés, décidés et ensuite mis en oeuvre, AggloY ou pas. En faisant partie de cet important projet régional, nous participons activement à l'élaboration du futur de notre région. La Confédération et le canton de Vaud soutiennent activement cette démarche en subventionnant ces divers projets. Nous savons aussi qu'il faut prendre le train quand il passe, même si ce n'est pas un gros train.

Par ces quelques lignes, j'espère que j'ai pu éclaircir et rassurer nos concitoyens, car à la fin c'est quand même eux qui vont payer tout cela.

LA MOBILITE



Abris vélos

Avec plus de 20'000 vélos dénombrés en 2010, environ ¾ des yverdonnois possèdent un vélo, dépassant ainsi la moyenne nationale. En effet, grâce à une topographie favorable et à des distances de moins de 2 km pour traverser la Ville, l'usage du vélo est particulièrement aisé et se développe, notamment dans le dernier kilomètre du déplacement.

Par ailleurs, les études réalisées en 2010 et 2012 ont fait ressortir que l'offre de stationnement pour vélos sur l'ensemble de l'agglomération yverdonnoise était insuffisante, inadaptée et non conforme aux recommandations de l'Office fédéral des routes. Afin de palier à ce déficit, une des mesures du projet d'agglomération vise à organiser et maîtriser le stationnement des cycles, à améliorer le report modal entre la voiture et le vélo, mais aussi entre les transports publics et le vélo. Lire notre dossier sur la [multimodalité](#).

Entre 2014 et 2015, **57 sites supplémentaires seront aménagés : soit 1'200 places équipées de supports de fixation et près de 500 nouvelles places couvertes**. Au total, environ 3'700 places vous permettront de laisser votre vélo dans un lieu adapté et sécurisé. Ces travaux sont cofinancés à 50% par la Confédération et l'Etat de Vaud. [Lire nos actualités..](#)



COMMUNICATION

Loisirs et déplacements

Une étude sur le mode de déplacements liés aux loisirs sera menée auprès des 8'000 enfants et adolescents scolarisés dans notre agglomération. L'objectif de cette enquête est de connaître leurs besoins en terme de déplacements, de les prendre en considération dans l'élaboration des projets AggloY et dans le développement de l'offre des transports publics urbains et régionaux, partenaires de cette démarche.